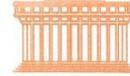




FONDATION FÉLIX HOUPHOUËT-BOIGNY
POUR LA RECHERCHE DE LA PAIX



FÉLIX HOUPHOUËT-BOIGNY FOUNDATION
FOR PEACE RESEARCH

RAPPORT DU SEMINAIRE DE FORMATION DES FORMATEURS

Thème :

**L'intégration de l'éducation à la culture de la paix
dans les programmes scolaires**

Yamoussoukro, les 13, 14 et 15 avril 2015

SOMMAIRE

RESUME EXECUTIF.....	3
INTRODUCTION	5
I / CONTEXTE ET JUSTIFICATION.....	5
II / OBJECTIFS ET METHODOLOGIE DU SEMINAIRE.....	6
III / DEROULEMENT DU SEMINAIRE	6
3.1 La cérémonie d'ouverture.....	6
3.1.1 Le mot de bienvenue du représentant de la Fondation FHB	6
3.1.2 L'allocution du représentant de l'ISESCO	7
3.1.3 L'allocution du représentant du MESRC.....	7
3.2 Le recueil des attentes des séminaristes.....	8
3.3 Le partage des expériences.....	8
3.4 Les exposés.....	9
3.4.1 Historique du concept de la culture de la paix	10
3.4.2 Education à la culture de la paix	10
3.4.3 Méthodes et techniques d'intégration de la culture de la paix dans les programmes scolaires.....	11
3.4.4 Logiques associatives et culture de la paix	11
3.4.5 Médiation des conflits.....	12
3.4.6 Mobilisation communautaire et plaidoyer.....	13
3.5 Les ateliers.....	14
3.5.1 Engagement citoyen dans la vie scolaire et dans la vie étudiante.....	14
3.5.2 Débat contradictoire sur l'opportunité de la démocratie à l'école.....	14
3.5.3 Une école pour la paix	15
3.6 Les panels.....	16
3.6.1 La contribution des acteurs de la paix dans les écoles	16
3.6.2 Engagement des jeunes pour la promotion de la paix.....	17
IV / RECOMMANDATIONS.....	17
V / CEREMONIE DE CLOTURE	18
5.1 Lecture de motions.....	18
5.1.1 Motion de remerciement des religieux	18
5.1.2 Motion de remerciement de l'ensemble des participants	19
5.2 Discours de clôture.....	20
5.3 Remise de diplômes.....	21

RESUME EXECUTIF

Un séminaire régional de formation des formateurs sur « l'intégration de la culture de la paix dans les programmes d'enseignement » s'est tenu du 13 au 15 avril 2015 à Yamoussoukro, à la Fondation Félix Houphouët Boigny pour la Recherche de la Paix. Sous l'égide du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, ledit séminaire s'est tenu à l'initiative de l'ISESCO (l'organisation islamique pour l'éducation, les sciences et la culture) en collaboration avec la Fondation Félix Houphouët Boigny pour la recherche de la paix.

Il a réuni une vingtaine de participants représentant le Burkina, la Cameroun, la Côte d'Ivoire, la Guinée, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo.

Le séminaire avait pour objectifs d'amener les participants à :

- connaître les modalités de mise en œuvre d'une éducation à la culture de la paix à l'école ;
- maîtriser les méthodes et techniques d'intégration de la culture de la paix dans les programmes scolaires.

La méthodologie de conduite des travaux était axée sur l'interaction et la participation active. Les travaux se sont déroulés sous forme de séances d'exposés, d'ateliers, de panels et de partage d'expériences.

Le séminaire a par ailleurs formulé des recommandations à l'endroit de l'ISESCO, de la Fondation Félix Houphouët-Boigny pour la Recherche de la Paix, aux acteurs du système éducation/formation et aux organisations de la société civile.

A l'ISESCO :

- la poursuite de l'accompagnement financier des projets d'éducation à la culture de la paix ;
- l'appui multiforme à la formation des formateurs, enseignants et encadreurs dans le domaine de la l'éducation à la culture de la paix ;
- le soutien technique et financier de l'initiative de création et d'opérationnalisation d'un pool régional de formateurs en éducation de la paix ;
- la création d'un observatoire qui aura pour objet de suivre un peu ce qui se fait en matière de formation à la culture de la paix ;

A la Fondation Félix Houphouët-Boigny pour la Recherche de la Paix :

- la poursuite de l'œuvre de renforcement des capacités des acteurs de l'éducation à la culture de la paix ;
- la poursuite des recherches et études sur la paix dans le contexte africain ;

- l'animation du suivi-évaluation sur l'intégration de l'éducation à la paix dans les programmes d'enseignement des pays participants au séminaire ;

Aux acteurs du système éducation/formation :

- l'inscription effective de l'éducation à la paix dans les programmes d'enseignement formel et non formel ;
- l'appui sur les valeurs et traditions africaines dans élaboration des curricula de formation à la culture de la paix ;
- l'introduction de l'histoire des grands hommes africains (leurs œuvres, actions et vision en matière de paix) dans les programmes scolaires ;
- la réalisation des corpus de leçons sur la paix à partir des compétences du manuel de référence de la CEDEAO ;

Aux organisations de la société civile :

- l'initiation de chartes de la paix dans les pays ;
- la synergie des initiatives et la mutualisation des moyens dans le cadre de la promotion de la culture de la paix notamment par la mise en place de réseaux et plateformes.

INTRODUCTION

Un séminaire de formation des formateurs sur « l'intégration de l'éducation à la culture de la paix dans les programmes scolaires » s'est tenu du 13 au 15 avril 2015 à Yamoussoukro, à la Fondation Félix Houphouët Boigny pour la recherche de la paix. Sous l'égide du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, ledit séminaire s'est tenu à l'initiative de l'ISESCO (l'organisation islamique pour l'éducation, les sciences et la culture) en collaboration avec la Fondation Félix Houphouët Boigny pour la recherche de la paix.

Le séminaire a réuni une vingtaine de participants représentant le Burkina Faso, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, la Guinée, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo.

Le présent rapport s'articule autour du contexte et de la justification du séminaire, de la cérémonie d'ouverture, du déroulement du séminaire, des recommandations et de l'évaluation du séminaire.

I / CONTEXTE ET JUSTIFICATION

L'éducation à la culture de la paix est très liée aux autres apprentissages et est rattachée à des concepts tels que le lien social, le vivre-ensemble, la participation, l'engagement, la démocratie, le partage, la solidarité, la coopération et la communication. Aussi, les structures qui ont en charge l'élaboration et la mise en œuvre des réformes doivent s'adapter à travers des projets curriculaires novateurs.

Le système d'enseignement dans la plupart des pays est perçu, certes, comme un service social, mais il doit aussi accomplir des fonctions complexes. Il va surtout chercher à former les élèves et étudiants en fonction de diverses activités nécessaires pour former le citoyen à de nouvelles compétences et attitudes.

Face à la recrudescence de la violence, à la prolifération des conflits et des guerres, il y a une forte demande des individus centrée sur les valeurs universelles de paix, mais aussi une nécessité d'instaurer une organisation démocratique de la société où chacune de ses valeurs peut se transformer en comportements effectifs à travers l'éducation.

Ce séminaire vise à montrer comment les valeurs de la paix peuvent être introduites dans les systèmes éducatifs. Il s'inscrit dans la perspective générale du renforcement des capacités des cadres pédagogiques des Etats membres africains francophones dans le domaine de la culture de la paix en vu de son intégration dans les programmes scolaires et universitaires. Il vise d'abord à les former aux pratiques démocratiques, à la culture de la paix, à la promotion de l'inclusion sociale ; ensuite à les doter de moyens, techniques et méthodes susceptibles de développer leurs compétences dans le travail de la paix ; et enfin à susciter et à soutenir leurs initiatives et engagements citoyens.

II / OBJECTIFS ET METHODOLOGIE DU SEMINAIRE

Le séminaire avait pour objectifs d'amener les participants à :

- connaître les modalités de mise en œuvre d'une éducation à la culture de la paix à l'école ;
- maîtriser les méthodes et techniques d'intégration de la culture de la paix dans les programmes scolaires.

La méthodologie de conduite des travaux était axée sur l'interaction et la participation active. Les travaux se sont déroulés sous forme de séances d'exposés, d'ateliers, de panels et de partage d'expériences.

III / DEROULEMENT DU SEMINAIRE

Le déroulement des travaux du séminaire s'est articulé en cinq séquences, en l'occurrence : la cérémonie d'ouverture, le recueil des attentes des participants, le partage des expériences, une série d'exposés et des panels.

3.1 La cérémonie d'ouverture

La cérémonie d'ouverture des travaux du séminaire a été ponctuée par une série de trois allocutions.

3.1.1 Le mot de bienvenue du représentant de la Fondation FHB

Le mot de bienvenue a été prononcé par le Directeur de la coopération internationale de la Fondation Félix Houphouët Boigny pour la Recherche de la Paix, le docteur René Pierre ANOUMA. A l'entame de son propos, le Dr René Pierre ANOUMA a présenté au nom de la direction et du personnel de la fondation la traditionnel akwaba aux séminaristes du jour. Hommage a été rendu par la suite au regretté Prof. Joachin BONY, ex-Secrétaire Général de la fondation.

Exprimant sa satisfaction pour la convergence d'approches entre la Fondation FHB-RP et l'ISESCO, le Dr René Pierre ANOUMA a formulé le vœu d'un partenariat dynamique et fructueux qui puisse conduire à la promotion de projets novateurs et mobilisateurs. Il a aussi été rappelé que le 25^{ème} anniversaire de la Déclaration de Yamoussoukro, célébré en 2014, a fait prendre conscience de la communauté de destin dans le respect des différences d'appartenances nationales, culturelles, ethniques, religieuses et spirituelles.

Tout en adressant des remerciements au Directeur Général de l'ISESCO, aux autorités ivoiriennes ainsi qu'aux séminaristes, le Dr René Pierre ANOUMA a indiqué que l'intégration de la culture de la paix dans les programmes scolaires permettra certainement une large diffusion des idéaux de paix ainsi que l'imprégnation de la jeunesse à la culture de la paix afin d'en faire un art de vie, une éthique et une exigence morale.

3.1.2 L'allocution du représentant de l'ISESCO

Madame Mariama NIANG, Responsable de projets, a transmis aux participants les cordiales salutations du Directeur Général de l'ISESCO qui a formulé des vœux de succès pour les travaux du séminaire. Elle a salué la participation massive et de qualité et exprimé la gratitude de l'ISESCO aux autorités ivoiriennes ainsi qu'à la direction de la fondation.

Dans la suite de son propos, Madame Mariama NIANG a indiqué que la cérémonie du jour coïncide avec la remise au siège de l'ISESCO du prix ISESCO/OCIS pour les éducateurs. Prix qui récompense chaque année deux personnalités du monde de l'éducation en reconnaissance de leurs actions pour la consécration des valeurs de tolérance et de paix ainsi que pour la promotion d'un nouvel humanisme mondial.

Il a été également été indiqué que la mission du Centre Régional de l'Education à la Culture de la Paix s'inscrit dans la perspective du renforcement des capacités des cadres pédagogiques des Etats membres africains francophones dans le domaine de la culture de la paix. Relativement au cadre de la rencontre de Yamoussoukro, il convient de retenir qu'elle se présente comme une plateforme d'échange, de partage de meilleures pratiques de dialogue sur les questions relevant de la paix. Il s'agit de redéfinir et de trouver les approches pédagogiques les plus pertinentes afin de s'orienter vers des solutions structurantes pour une paix durable.

Madame Mariama NIANG a invité les séminaristes par leurs travaux à indiquer aux communautés éducatives la voie à suivre en termes de valeurs, de principes, de compétences et de stratégies didactiques. Aussi, a-t-elle donné l'assurance que l'ISESCO reste attentive aux suggestions et recommandations qui seront exploitées dans son nouveau plan d'action pour les années 2016 – 2018.

3.1.3 L'allocution du représentant du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique

Au nom du Ministre de l'Enseignement supérieur de la recherche scientifique, le Prof. N'GUESSAN Yao, Directeur de cabinet adjoint, a transmis aux séminaristes venus de l'étranger le traditionnel akwaba. Des remerciements ont été adressés à l'ISESCO pour le soutien financier à l'organisation du séminaire.

Le représentant a exprimé la satisfaction du ministère quant à la tenue du séminaire qui vise à affirmer l'unité de l'origine humaine, à prôner le dialogue, à instaurer la paix et la sécurité et à préserver la dignité de l'homme.

Aussi, le ministère espère-t-il que les séminaristes contribuent effectivement à l'insertion dans les programmes scolaires respectifs des modules dédiés à la culture de la paix.

Sur ces propos, le représentant a déclaré ouvert le séminaire de formation des formateurs sur l'intégration de l'éducation de la culture de la paix dans les programmes scolaires.

3.2 Le recueil des attentes des séminaristes

Un tour de table a permis de recueillir les attentes des participants au séminaire. Celles-ci se présentent comme suit :

- le renforcement des connaissances sur la culture de la paix ;
- la maîtrise des différentes dimensions, des méthodes, des outils de la culture de la paix ainsi que des stratégies de mise en œuvre ;
- l'identification des partenaires techniques et financiers susceptibles de soutenir des projets des acteurs de la paix ;
- la maîtrise des modalités d'opérationnalisation du processus d'intégration de la culture de la paix dans les programmes scolaires ;
- l'identification des opportunités de mutualisation des différentes méthodes, stratégies et approches pédagogiques ;
- la compréhension des modes d'évaluation ainsi que des indicateurs de l'impact des initiatives de l'éducation à la culture de la paix ;
- l'identification des méthodes d'insertion de l'éducation à la culture de la paix dans les programmes de l'éducation formelle et non formelle.

3.3 Le partage des expériences

Un tour de table a permis aux participants de procéder à un partage d'expériences sur les programmes d'éducation à la paix. Des communications ont été prononcées par les représentants des différents pays sur l'état des lieux de l'éducation à la culture de la paix dans les systèmes formel, non formel et informel dans leurs Etats respectifs.

Les points communs dégagés concernent :

- la création d'organes chargés de la prévention et de la lutte contre les violences en milieu scolaire et universitaire ;

- l'institutionnalisation de l'éducation à la culture de la paix comme discipline d'enseignement toutefois avec des dénominations diverses ;
- les centres d'intérêt des programmes ont trait en général à : la famille, l'environnement scolaire, la communauté, l'Etat, les droits et devoirs des citoyens, l'apprentissage démocratique ;
- les approches méthodologiques reposent sur la participation active et effective des apprenants ;
- l'existence de manuels diversifiés, avec pour la zone CEDEAO un manuel de référence pour l'éducation à la paix ;
- le constat que le non formel et l'informel sont les domaines de prédilection des organisations de la société civile ;
- les faiblesses identifiées ont trait à l'insuffisance des ressources financières et de personnel qualifié en éducation à la culture de la paix, l'absence de synergie entre les intervenants dans le non formel et l'informel, l'absence de programme défini pour les Universités malgré la volonté affichée d'y introduire l'éducation à la culture de la paix.

Comme expériences spécifiques de certains Etats, il convient de noter :

- l'existence de clubs de civisme et de citoyenneté, de gouvernements/ parlements des enfants, de mouvements enfants messagers de la paix ;
- l'apprentissage électoral dans les classes à l'occasion des désignations des majors ;
- l'instauration de journées de nettoyage public, des semaines ou mois du civisme et de la citoyenneté ;
- l'accompagnement des jeunes porteurs de projets citoyens ;
- des concertations régulières entre les responsables religieux du même pays ;
- l'intégration de centres d'éducation non formelle dans le système formel d'éducation/formation.

3.4 Les exposés

Le traitement du thème principal de *l'intégration de l'éducation à la culture de la paix dans les programmes scolaires* a été décliné en une série de six sous-thèmes : i) historique du concept de la culture de la paix ; ii) éducation à la culture de la paix ; iii) méthodes et techniques d'intégration de la culture de la paix dans les programmes scolaires ; iv) logiques associatives et culture de la paix ; v) médiation des conflits ; vi) mobilisation communautaire et plaidoyer.

3.4.1 Historique du concept de la culture de la paix

L'exposé sur l'historique du concept de la culture de la paix a été prononcé par le Dr René Pierre ANOUMA, Directeur de la Coopération internationale de la Fondation Félix Houphouët Boigny pour la Recherche de la Paix. Il ressort de la communication que le concept de la culture de la paix a été formulé pour la première fois lors du Congrès international sur la paix dans l'esprit des hommes organisé par l'UNESCO et la Fondation Félix Houphouët Boigny pour la Recherche de la Paix en juillet 1989 en Côte d'Ivoire.

Le concept de culture de la paix est apparu comme une approche idéale, un moyen efficace pour la prévention et le règlement des conflits. Par la suite, l'Assemblée Générale des Nations Unies dans sa résolution 52/13 de 1998 a indiqué que la culture de la paix « consiste en des valeurs, des attitudes et des comportements qui reflètent et facilitent la convivialité et le partage fondés sur les principes de liberté, de justice et de démocratie, tous les droits de l'homme, la tolérance et la solidarité, qui rejettent la violence et inclinent à prévenir les conflits en s'attaquant à leurs causes profondes et à résoudre les problèmes par la voie du dialogue et de la négociation et qui garantissent à tous la pleine jouissance de leurs droits et les moyens de participer pleinement au processus de développement de leur société ».

Vingt-cinq plus tard, la Déclaration de Yamoussoukro + 25 rappelle que « toutes formes d'exclusion sociale ou économique, toutes formes de discrimination fondées sur la race, le sexe, la culture ou le statut socio-économique sont l'expression d'une culture de la guerre et de la violence qui doivent être dépassés et canalisés vers des transformations sociales positives et non violentes ».

3.4.2 Education à la culture de la paix

La communication relative au sous-thème « Education à la culture de la paix » a été prononcée par Dr Diénéba DOUMBIA, Directeur de la Recherche à la Fondation Félix Houphouët Boigny pour la Recherche de la Paix. Il ressort de la présentation que les outils de l'éducation à la paix sont entre autres la transmission des valeurs de la culture de la paix, l'utilisation des méthodes actives et participatives, la création de compétences visant la transformation et le changement de comportement, l'engagement pour la paix et la réconciliation.

Le Dr Diénéba DOUMBIA a fait ressortir les sept valeurs de la culture de la paix : la démocratie, le respect du droit, le respect des droits de l'homme, la non violence, la tolérance, la solidarité et la protection de l'environnement. Ces valeurs peuvent être regroupées dans quatre catégories : valeur politique, valeur juridique, valeurs sociales et valeur écologique.

Dans sa réponse à la question de savoir comment éduquer aux valeurs de la culture de la paix, il est indiqué :

- le choix de méthodes actives et participatives ;
- la construction de nouveaux savoirs avec les apprenants à partir de mises en situations diverses ;
- le recours à une pédagogie appropriée ;
- l'encouragement de l'engagement citoyen ;
- l'inculcation de la pratique du débat ;
- l'intégration du domaine vivre-ensemble et citoyenneté à son enseignement (apprentissage coopératif, jeu dramatique).

3.4.3 Méthodes et techniques d'intégration de la culture de la paix dans les programmes scolaires

L'Expert international TALL Boubacar, Consultant en Education, a présenté une communication sur les méthodes et techniques d'intégration de la culture de la paix dans les programmes scolaires. Il ressort de la présentation que le modèle d'école préconisé est l'animation démocratique qui induit une pédagogie spécifique.

L'animation démocratique assure, en sus de ces curricula explicites et latents, la continuité relationnelle dans l'acte éducatif, condition essentielle d'une éducation à la paix réussie. Malheureusement, certaines pratiques et réalités sont antinomiques avec une animation démocratique de l'école. Ce sont les punitions corporelles, les phénomènes enfants talibés, les phénomènes de castes sociales, l'inégalité entre homme et femme, la pauvreté, le manque de moyens et la non promotion des droits humains.

Relativement à la question de la pédagogie induite par l'animation démocratique de l'école, il convient de retenir que pour réussir l'animation pédagogique de l'école il faudrait s'appuyer sur l'approche entrée par les compétences. La compétence s'appuie sur la capacité de l'apprenant de mobiliser ses acquis, de les intégrer et de les transférer. En effet, les compétences dans le domaine des droits de l'homme et de la citoyenneté centrées sur la culture de la paix, lorsqu'elles sont développées dans les projets d'action éducative soutiennent et concrétisent les apprentissages dans toutes les disciplines et libèrent le génie créateur des élèves.

3.4.4 Logiques associatives et culture de la paix

Le sous-thème « Logiques associatives et culture de la paix » a été introduit par une communication prononcée par le Dr MALANHOVA Kouassi Aimé, de la Chaire UNESCO pour la culture de la paix / Université Félix Houphouët Boigny.

A l'entame de son propos, Dr MALANHOVA Kouassi Aimé, après la définition des concepts d'association et de culture de la paix, a présenté la typologie des associations, à savoir les mutuelles, les coopératives, les syndicats, les fondations et les ONG. Relativement au régime juridique d'aménagement de la liberté associative, il a été noté l'existence de divers régimes tels l'association de fait, le régime de la déclaration préalable, le régime de l'autorisation préalable et le régime de la reconnaissance d'utilité publique.

L'exposé a également mis en exergue le concept de gouvernance associative. La gouvernance associative est un ensemble de bons comportements permettant aux dirigeants d'organismes sans but lucratif de s'appuyer sur les organisations efficaces et lisibles pour exercer sereinement leur fonction. Les aspects essentiels de la gouvernance associative sont l'équilibre des pouvoirs et leur contrôle, l'évaluation et la prévention des risques, la transparence et la responsabilité des acteurs. Aussi, les mauvaises pratiques à éviter sont-elles la dérive autoritaire, la dérive anarchique et la dérive commerciale.

Une préconisation forte a été faite aux associations qui veulent agir efficacement pour la culture de la paix en ces termes : « qui veut agir efficacement pour la paix devra cultiver des ressources financières durables, former du personnel compétent et asseoir une logistique dynamique de culture de la paix ».

3.4.5 Médiation des conflits

Le sous-thème « Médiation des conflits » a été introduit par une communication prononcée le Dr YA Koménan Raphael, enseignant chercheur à la chaire UNESCO pour la culture de la paix de l'Université Félix Houphouët-Boigny. A l'entame de son propos, il a relevé que là où se trouve la société, se trouve forcément le conflit. Le conflit est réel et nous devons apprendre à vivre avec.

Le Dr YA Koménan a de prime abord clarifié un certain nombre concepts du champ lexical de la médiation des conflits :

- le conflit : affrontement entre des intérêts, des valeurs, des actes ou des procédures ;
- la négociation : processus par lequel des parties en conflit interagissent afin de trouver une proposition acceptable au regard de leur divergence ;
- la médiation : forme de négociation qui consiste pour une tierce partie (le médiateur) à aider les belligérants à trouver une solution au litige qui les oppose.

Par la suite, les aspects relatifs à la pratique de la médiation des conflits ont été présentés. Ils sont de trois ordres :

- la connaissance de l'objet à la base du conflit qui met à contribution diverses techniques dont la technique de l'oignon, celle de l'arbre à conflit et celle du profil historique ;
- la détermination de ses objectifs : ses intérêts, ses propositions et contre-propositions, ses concessions, ses demandes et les règles de rencontre ;
- l'élaboration d'une stratégie qui consistera au choix des techniques et tactiques ; les techniques se déclinent en techniques majeures (point par point, donnant-donnant, élargissement), secondaires (globalisation, bilan) et spécifiques (petits pas, encerclement) ; les tactiques sont d'influence, d'objet ou terminales.

Pour la bonne conduite de son projet, le négociateur doit faire montre de cinq différentes personnalités : relationnel, stratège, agressif, indifférent et diplomate. Aussi, à l'issue de son intervention les résultats suivants peuvent-ils être obtenus : gagnant-perdant (une partie atteint ses objectifs aux dépours de l'autre), perdant-perdant (les deux parties restent campées sur leur position) ou gagnant-gagnant (les objectifs essentiels sont atteints et les parties sont satisfaites des résultats des négociations).

3.4.6 Mobilisation communautaire et plaidoyer

La communication sur la mobilisation communautaire et le plaidoyer a été prononcée par Monsieur BERTE Zanga, Président de la Fédération Ivoirienne des Clubs UNESCO Paix et Actions.

Il ressort de la communication que la mobilisation communautaire est le processus qui consiste à définir et exprimer des besoins et objectifs et à agir de façon collective afin d'essayer de les satisfaire et de les réaliser. La mobilisation communautaire est importante dans la mesure où elle accorde de l'importance au droit des groupes spécifiques à l'autodétermination et reconnaît leur résilience.

Nombre d'interventions dans le cadre d'une recherche de solutions durables intègrent en général une approche de mobilisation communautaire. En effet, la consultation de la communauté de même que la participation de celle-ci à la planification et à la mise en œuvre d'un projet communautaire véhiculent l'image d'une communauté active, pleine de ressources et qui résiste à l'adversité.

Lorsque les problèmes clés sont identifiés, peut alors intervenir le plaidoyer qui à une échelle plus haute, permet de redresser la situation de départ dans le meilleur sens.

3.5 Les ateliers

Trois ateliers ont servi de cadre de réflexion autour des thèmes : engagement citoyen dans la vie scolaire et étudiante, l'opportunité de la démocratie à l'école, une école pour la paix.

3.5.1 Engagement citoyen dans la vie scolaire et dans la vie étudiante

L'engagement citoyen dans la vie scolaire et étudiante peut se faire à travers deux orientations principales, d'une part l'animation du campus, le volontariat et le bénévolat, et d'autre part la vie représentative ou la pratique de la démocratie à l'école.

En ce qui concerne l'animation du campus, le volontariat et le bénévolat, il convient de noter que les formes d'engagements peuvent être individuelles ou collectives et porter sur les aspects syndicaux, associatifs, religieux, politiques, sportifs, socioéconomiques et culturels. Par exemple, l'organisation des compétitions sportives apparaît comme un moyen de promotion du respect du fair-play, des valeurs du sport, de la cohésion et du vivre-ensemble. Spécifiquement, l'implication quotidienne des associations étudiantes dans la promotion du volontariat qui se fait par le biais du tutorat et du pair éducateur.

Relativement à la vie représentative ou la pratique de la démocratie à l'école, il a été relevé que les instances représentatives de la vie scolaire ou étudiante qui sont les clubs, les cellules, les conseils des comités, les foyers exécutifs et les organes de coordination des étudiants. Ces instances prennent des décisions au sein des bureaux exécutifs par vote ou par consensus. Ces espaces de libre expression et de dialogue sont créés au sein des fora, des médias et des camps de rencontre.

3.5.2 Débat contradictoire sur l'opportunité de la démocratie à l'école

L'objectif général de l'introduction du débat contradictoire à l'école est de permettre aux apprenants d'apprendre et de maîtriser le débat démocratique et de savoir débattre. Spécifiquement, il s'agit de leur apprendre la courtoisie, l'argumentation, l'acceptation d'une opinion contraire et l'acceptation de la diversité.

Cet atelier a été suivi de la projection d'un extrait de film « les grands débatteurs » de DENZEL WASHINGTON. Si les thèmes majeurs tournaient autour de la désobéissance civile, la démocratie, la morale, la non violence, il y a lieu de retenir que cette éducation à la prise de parole, au dialogue, au débat contradictoire et à l'échange constructif.

3.5.3 Une école pour la paix

L'école pour la paix est une école qui prend en compte les valeurs de la paix et de la démocratie. Les échanges des participants ont permis de déterminer les enjeux ainsi que les innovations pédagogiques, structurelles et techniques d'une école pour la paix.

Les enjeux de l'école pour la paix sont la promotion et la préservation d'un environnement sain et propice à la paix. Il s'agit de mettre l'accent sur les valeurs de la paix, de la démocratie et des droits de l'homme au sein de l'école en vue d'un apprentissage de la résolution pacifique des conflits ainsi que de l'apprentissage du respect de l'Etat de droit.

Les innovations pédagogiques, structurelles et technologiques de l'école pour la paix se présentent comme suit :

- la réforme des curricula sur la base du manuel de référence de la CEDEAO selon l'une des quatre approches possibles (utilisation directe du manuel, création d'une discipline autonome, introduction du contenu sous forme de projets d'actions éducatives, utilisation de la discipline manière transversale) ;
- le recours à des méthodes d'enseignement telles les méthodes actives et participatives centrées sur l'élève, l'approche par compétence, les plateformes collaboratives virtuelles, la formation à distance des formateurs ;
- l'utilisation de nouveaux matériels éducatifs entre autres les affiches et banderoles, le tableau tactile, l'ordinateur, la tablette, les manuels scolaires numériques ;
- un climat scolaire caractérisé par une animation démocratique, le respect du règlement intérieur et du code de bonne conduite ;
- une architecture scolaire conçue pour prendre en compte la construction de salles de classe avec rampe, la disponibilité de latrines séparées (garçons – filles - enseignants), l'adaptation aux besoins des personnes vulnérables, la connexion aux réseaux hydrauliques et électriques, la disponibilité d'aires de jeux appropriés, le caractère moderne et écologique ;
- un mobilier en U, facilement amovible et spécialement aménagé pour une éducation inclusive ;
- la formation des formateurs en termes de formation initiale et continue, de formation à distance, de formation en alternance.

3.6 Les panels

Le séminaire a enregistré la tenue de deux panels, l'un relatif à la contribution des acteurs de la paix dans les écoles et l'autre à l'engagement des jeunes pour la promotion de la culture de la paix.

3.6.1 La contribution des acteurs de la paix dans les écoles

Le panel sur la contribution des acteurs de la paix dans les écoles a enregistré la participation d'organisations de la société civile¹ et de religieux².

La contribution des organisations de la société civile a porté sur :

- la conception d'un manuel d'éducation à la paix et à la tolérance ;
- l'organisation de sessions de vote des enfants pour leurs droits ;
- la vulgarisation des instruments juridiques sur la culture de la paix et les droits de l'enfant ;
- la sensibilisation sur les valeurs de la paix, les valeurs citoyennes, l'excellence ;
- la formation de jeunes médiateurs dans les écoles.

En ce qui concerne la contribution des religieux, il faut noter que leur intervention a porté en général sur l'environnement sociopolitique (contribution à l'apaisement de mouvements de grèves et à la résolution des crises politiques). Pour ce qui est de l'environnement scolaire, il faut toutefois relever :

- l'encadrement spirituel de regroupements d'élèves se réclamant de leurs confessions religieuses respectives ;
- l'organisation des séances de prières pour la paix dans les écoles ;
- l'auto-organisation des établissements confessionnels islamiques en vue de leur intégration dans le système d'enseignement formel.

Les débats et contributions entre panélistes et participants ont tourné autour de :

- la difficulté de l'évaluation de l'impact de l'intervention des acteurs de la paix ;
- l'existence du Fonds des Nations Unies pour la consolidation de la paix ;
- la promotion de l'enseignement de la culture de la paix dans les écoles coraniques ;
- la nécessité d'étendre l'éducation à la culture de la paix aux cibles extra scolaires souvent marginalisées ;

¹ Fédération ivoirienne des clubs UNESCO Paix et Actions, Association des Porteurs de Paix, Association des Francophones pour le Développement et la Paix

² Conseil Supérieur des Imans, Forum National des Confessions Religieuses de Côte d'Ivoire, Organisation des Etablissements d'Enseignement confessionnel en Côte d'Ivoire

- l'ancrage des initiatives de promotion de la culture la paix sur les valeurs pertinentes de la culture africaine.

3.6.2 Engagement des jeunes pour la promotion de la paix

Le panel sur l'engagement des jeunes pour la promotion de la paix a enregistré la contribution de sept leaders d'associations de jeunesse³. Il s'agissait pour ces leaders de présenter les expériences de leurs associations respectives en matière de promotion de la culture de la paix.

Il convient de retenir des présentations et débats que l'engagement des jeunes constitue en général une force et un atout considérable pour le changement des comportements dans la société.

Aussi, une invite à l'adoption de comportements responsables a-t-elle été lancée à l'endroit de la jeunesse en vue de la préservation des acquis et de l'adhésion massive des cibles aux différents projets de promotion de la paix.

IV / RECOMMANDATIONS

Le séminaire formule les recommandations ci-contre.

A l'UNESCO :

- la poursuite de l'accompagnement financier des projets d'éducation à la culture de la paix ;
- l'appui multiforme à la formation des formateurs, enseignants et encadreurs dans le domaine de la l'éducation à la culture de la paix ;
- le soutien technique et financier de l'initiative de création et d'opérationnalisation d'un pool régional de formateurs en éducation de la paix ;
- la création d'un observatoire qui aura pour objet de suivre un peu ce qui se fait en matière de formation à la culture de la paix ;

A la Fondation Félix Houphouët-Boigny pour la Recherche de la Paix :

- la poursuite de l'œuvre de renforcement des capacités des acteurs de l'éducation à la culture de la paix ;
- la poursuite des recherches et études sur la paix dans le contexte africain ;

³ Conseil des jeunes médiateurs de Côte d'Ivoire, Jeunesse démocratique volontaire pour l'émergence, La case des enfants, Réseau panafricain des jeunes pour une culture de la paix, Sénat des jeunes du Zanzan, ROJALNU-CI, IYF

- l'animation du suivi-évaluation sur l'intégration de l'éducation à la paix dans les programmes d'enseignement des pays participants au séminaire ;

Aux acteurs du système éducation/formation :

- l'inscription effective de l'éducation à la paix dans les programmes d'enseignement formel et non formel ;
- l'appui sur les valeurs et traditions africaines dans élaboration des curricula de formation à la culture de la paix ;
- l'introduction de l'histoire des grands hommes africains (leurs œuvres, actions et vision en matière de paix) dans les programmes scolaires ;
- la réalisation des corpus de leçons sur la paix à partir des compétences du manuel de référence de la CEDEAO ;

Aux organisations de la société civile :

- l'initiation d'une charte de la paix dans le pays ;
- la synergie des initiatives et la mutualisation des moyens dans le cadre de la promotion de la culture de la paix notamment par la mise en place de réseaux et plateformes.

V / CEREMONIE DE CLOTURE

La cérémonie de clôture du séminaire de formation des formateurs sur l'intégration de l'éducation à la culture de la paix dans les programmes scolaires a été ponctuée d'une séance de lecture de motions, d'une phase de discours de clôture et d'une série de remise de diplômes aux participants.

5.1 Lecture de motions

Il a été procédé à la lecture de deux motions de remerciements, l'une de la part des religieux et l'autre au nom de l'ensemble des participants.

5.1.1 Motion de remerciement des religieux

La teneur de la motion des religieux est la suivante :

- Considérant que l'intégration de la culture de la paix dans les programmes scolaires est un défi majeur que l'humanité entière doit relever de manière constructive et active ;
- Considérant que les leaders religieux adhèrent pleinement à cette mission assignée à l'école et à toutes les communautés éducatives ;

- Considérant qu'Allah nous dit qu'il n'y a rien de bon dans les conversations secrètes sauf si l'une d'elle ordonne une charité telle que l'éducation à culture de la paix ou une bonne action ou une réconciliation entre les hommes (coran sourate 4 verset 114) ;
- Considérant la lisibilité et la visibilité des objectifs de l'ISESCO et de la Fondation Félix Houphouët-Boigny pour la Recherche de la Paix qui ont associé les leaders religieux dans cette quête de paix et dans l'effort d'édification de la culture de la paix à tous les niveaux ;
- Considérant également la qualité et la pertinence des travaux ;
- Considérant la convivialité et la fraternité durant notre séjour, ici, à Yamoussoukro ;
- Considérant l'accueil chaleureux dont nous avons bénéficié à travers les moyens dégagés par les organisateurs du séminaire ;

Nous, les leaders religieux, remercions sincèrement et chaleureusement :

- 1- l'ISESCO ;
- 2- la Fondation Félix Houphouët-Boigny pour la Recherche de la Paix ;
- 3- le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique de Côte d'Ivoire ;
- 4- l'ensemble des participants.

Puisse Dieu (Allah) dans Sa grâce et Sa miséricorde bénir tout le monde et qu'Il nous guide sur le bon chemin.

Fait à Yamoussoukro, le 15 Avril 2015.

Imam Youssouf KONATE

Pasteur KAHA Grivatz Lucien

5.1.2 Motion de remerciement de l'ensemble des participants

Le contenu de la motion lue :

- Considérant la situation socio économique et politique des Etats africains ;
- Considérant les conflits et les guerres qui secouent certains Etats africains ;
- Considérant la recrudescence des violences dans les institutions éducatives et le rôle de ces institutions dans la transmission des valeurs et normes sociales ;
- Considérant l'importance de la paix dans le développement individuel et collectif des hommes et des pays ;
- Considérant la nécessité et l'urgence d'intégrer l'éducation de la culture de la paix dans les programmes d'enseignement formel et non formel ;
- Considérant la pertinence du thème relatif à l'intégration de l'éducation à la culture de la paix dans les programmes scolaires

- Considérant que tous les enfants d'âge scolaire doivent bénéficier d'une éducation de qualité axée prioritairement sur les disciplines fondamentales et l'éducation à la culture de la paix ;

Nous, participantes et participants au « séminaire de formation des formateurs sur l'intégration de l'éducation à la culture de la paix dans les programmes scolaires » tenu du 13 au 15 avril 2015 à Yamoussoukro :

- Remercions l'ISESCO et la Fondation Félix Houphouët-Boigny pour la Recherche de la Paix pour l'heureuse initiative d'organiser cette utile rencontre d'échange d'expériences ;
- Saluons de façon appuyée l'accueil, l'hébergement, la nutrition et les commodités de travail qui nous ont été octroyées ;
- Remercions tous les experts et facilitateurs pour leurs apports multiples ;
- Adhérons entièrement aux recommandations consensuellement émises ;
- Souhaitons que le présent séminaire soit rapidement démultiplié en vue d'une appropriation sous régionale de la culture de la paix.

Fait à Yamoussoukro, le 15 avril 2015.

Les participantes et les participants au séminaire.

5.2 Discours de clôture

La phase des discours de clôture des travaux du séminaire a été marquée par trois interventions : l'allocution du représentant de l'ISESCO, le mot du Directeur de Recherche de la Paix de la Fondation FHB-RP et l'adresse du Directeur de la Coopération Internationale de la Fondation FHB-RP.

Madame Mariama NIANG, représentant de l'ISESCO a adressé des félicitations et remerciements aux participants pour leur sérieux et assiduité ainsi que pour la qualité des exposés et la participation active des séminaristes. Des remerciements distingués ont été lancés à l'endroit des religieux pour l'exemplarité de leur engagement pour la cause de la paix. Elle a exprimé sa satisfaction pour la disponibilité et l'efficacité du personnel de la Fondation FHB-RP qui a garanti le succès du séminaire.

Dr Diénéba DOUMBIA, Directeur de la Recherche de la Paix à la Fondation FHB-RP a traduit aux participants sa satisfaction pour la recommandation particulière de l'intégration des figures historiques africaines dans les manuels d'éducation/formation à la culture de la paix. Aussi, a-t-elle révélé qu'il est prévu une étude systématique sur les figures de proue qui ont marqué leur époque et qui ont œuvré en faveur de la paix.

Il est revenu au Dr René Pierre ANOUMA, Directeur de la Coopération Internationale de la Fondation FHB-RP, la tâche de déclarer la clôture des travaux du séminaire.

Auparavant, il a réitéré les remerciements de la Fondation FHB-RP à l'ISESCO et aux participants. Des vœux de bon retour ont été formulés à l'endroit de tout un chacun.

5.3 Remise de diplômes

En guise de témoignage de leur participation au séminaire sur l'intégration de la culture de la paix dans les programmes d'enseignement, il a été remis aux séminaristes des diplômes de participation cosignés par l'ISESCO et la Fondation FHB-RP.

ANNEXES